

# Le Mag'

Saint-Brès



PLACE DE LA RAMADE & HÔTEL DE VILLE

INAUGURATION LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE À 18H



Installation  
du Conseil  
municipal

p. 4

p. 6 Tout savoir sur le  
fonctionnement de ma  
commune

p. 10 Interview :  
Josy SCHWARTZ, 1<sup>ère</sup> adjointe



p. 11

Dossier :  
Place de la Ramade  
& Hôtel de Ville



p. 12

Banque  
alimentaire :  
Collecte  
exceptionnelle



p. 14

L'actu des jeunes

p. 13 Plan canicule

p. 17 Portrait : Stéphanie GOCH  
(Sophrologue)

p. 18 Les projets du CMJ

p. 19 Gestes et astuces  
éco-citoyens

p. 20 Point actus



p. 22 Vie associative  
saint-brésoise



p. 26 Agenda

p. 27 Nouveau !!!  
Mots croisés

p. 28 Répertoire

p. 30 Conseils municipaux

p. 31 État civil



Suivez toute l'actualité de la Ville de Saint-Bress sur :  
[www.ville-saintbres.fr](http://www.ville-saintbres.fr)



## SERVICE COMMUNICATION

lucile.coulet@ville-saintbres.fr • 04 67 87 46 07

Le MAG' • Août 2020 • n°38

Directeur de la publication : Laurent JAOUÏ • Rédactrice en chef : Lucile COULET • Comité de rédaction : Yolande BARRENECHEA, Aurélien FERRIER, Agnès LESCOMBES, Ines CAUQUIL • Photos et illustrations : Photothèque municipale • Impression : Magenta 34430 Saint-Jean-de-Védas • Distribution : Le Mag' est distribué dans les boîtes aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu (boîte aux lettres non conforme, verrouillage par code...), le Mag' est mis à votre disposition à l'accueil de la mairie. Le Mag' est téléchargeable sur le site Internet [www.ville-saintbres.fr](http://www.ville-saintbres.fr). • Courriel : [service.communication@ville-saintbres.fr](mailto:service.communication@ville-saintbres.fr)

© Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication.



**M**esdames, Messieurs, chers amis Saint-Brésois,  
Le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je conduisais, dans le contexte exceptionnel d'une crise sanitaire sans précédent.

Je tiens à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble être une reconnaissance du travail accompli. Être élu est un honneur mais surtout un engagement. J'ai la conviction que cette équipe, largement renouvelée, sera digne de gérer au mieux notre ville au cours des prochaines années.

Le calendrier électoral ne nous a pas permis de nous installer avant le 23 mai. Il n'empêche que nous nous sommes mis immédiatement au travail. La solidarité a été notre première préoccupation. En effet, les contraintes de distanciation sociale renforcent souvent l'isolement, amènent des inquiétudes et génèrent des besoins particuliers.

C'est pourquoi, avec mes collègues du Conseil municipal et les services du CCAS, nous avons suivi particulièrement une trentaine de personnes âgées ou vulnérables depuis le début du confinement.

Du côté de nos écoles, nous avons organisé un travail préparatoire avec les enseignants, les parents d'élèves et le soutien des services municipaux. Par mesure de précaution, j'ai fait le choix de prendre un arrêté pour que nos établissements scolaires restent fermés pendant tout le mois de mai.

En dépit des difficultés pour accueillir les enfants dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict, une volonté commune s'est dessinée pour que nos petits Saint-Brésois puissent revenir en classe progressivement, dès le mois de juin.

Cette concertation nous a amené à mobiliser de nombreux moyens humains et matériels (désinfection, nouveaux agencements des classes, marquage au sol afin de respecter les distances...).

Ce retour à nos activités quotidiennes ne pourra se faire que progressivement, en respectant les consignes du gouvernement. Le port du masque est désormais obligatoire dans les lieux publics clos. Nous devons respecter scrupuleusement ces consignes afin d'éviter une deuxième vague.

Plus que jamais, il est impératif d'appliquer les gestes barrières et les mesures d'hygiène. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

Seul ce sens des responsabilités nous permettra de profiter pleinement de cette période estivale et d'aborder la rentrée d'automne sereinement.

Je souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Laurent JAOU  
Maire de Saint-Brès

# Une séance d'installation du Conseil municipal inédite



C'est dans un contexte singulier que s'est déroulée l'installation des membres du Conseil municipal, plus de deux mois après leur élection le 15 mars dernier. 69 jours dont 56 de confinement ont séparé le premier tour des élections municipales et l'installation des élus avec l'élection du Maire et des adjoints.



Le Maire et les six adjoints.



Remise de l'écharpe tricolore par Maryse SAUVETERRE, doyenne de l'équipe municipale.

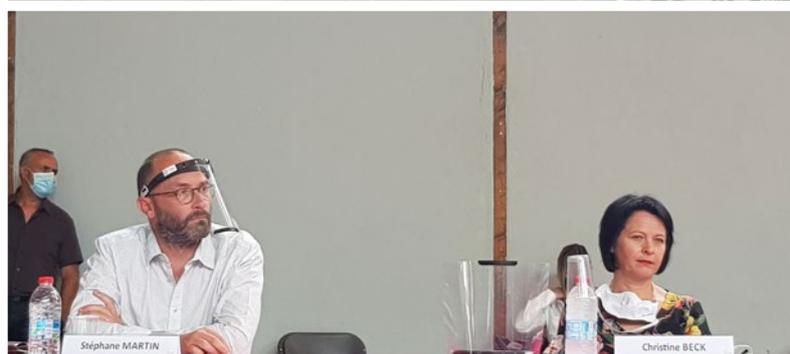


Guy VALENTIN, Céline PAGÈS et Séverine LECOESTER passent le relais.





La nouvelle équipe municipale.



# Connaître le fonctionnement de ma commune

En France, la commune est une collectivité territoriale, consistant en un territoire administré par une municipalité, formée par un Conseil municipal, le Maire ainsi que, le cas échéant, un ou plusieurs adjoints.

La commune est la plus petite subdivision administrative française mais c'est aussi la plus ancienne. Elle a été instituée en 1789 avant de connaître un début d'autonomie avec la loi du 5 avril 1884, véritable charte communale. Les communes sont régies par le titre XII de la Constitution de 1958 et la deuxième partie du code général des collectivités territoriales.

## LA COMMUNE DE SAINT-BRÈS

Est **UNE VILLE**

Elle dépasse les 2000 habitants

Fait partie de la

**MÉTROPOLE DE MONTPELLIER**  
qui englobe 31 communes

elle s'étend sur

**4,9 KM<sup>2</sup>**



ADMINISTRE  
LES AFFAIRES DE  
LA COMMUNE



LE MAIRE



**6**  
ADJOINTS



**4**  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX  
DÉLÉGUÉS

**10**  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX

## Le rôle du Maire

Le Maire est élu pour un mandat de six ans renouvelable, à bulletin secret et à la majorité absolue, lors du premier Conseil municipal qui suit les élections. Il est le président du Conseil municipal : il doit gérer et organiser la vie de la commune.

### LE MAIRE, AGENT DE L'ÉTAT

En tant qu'agent de l'État, le Maire agit en qualité d'autorité administrative, de ce fait, il est chargé de la publication et de l'exécution des règlements et des lois mais également de l'exécution des mesures générales de sûreté, sous l'autorité du Préfet. Ces responsabilités sont les mêmes, quelle que soit la taille de la commune et le nombre d'habitants.

### LE MAIRE, OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE

Le Maire et ses adjoints, actuellement au nombre de six sur la commune, sont, et ce dès leur élection, officiers de police judiciaire (OPJ). En cette qualité

d'OPJ, ils sont placés sous le contrôle hiérarchique du Procureur de la République. Ainsi, ils constatent les infractions à la loi pénale et peuvent en rechercher les preuves et les auteurs.

En cas de délit ou de crime flagrant dont il aurait acquis la connaissance, le Maire est tenu d'informer le Parquet.

Toujours en sa qualité d'OPJ, le Maire peut constater les contraventions et en dresser un procès-verbal qui devra être transmis au Procureur de la République. Il dispose également d'une fonction judiciaire civile, lui donnant le droit de recevoir des actes authentiques au nom de la République Française.

Enfin, par le biais d'arrêtés municipaux, le Maire a le pouvoir de réglementer la circulation et le

## Les compétences de la Métropole de Montpellier

-  **L'HABITAT**
-  **LES DÉPLACEMENTS**
-  **LA GESTION DES DÉCHETS**
-  **L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT**
-  **L'INNOVATION, L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI**
-  **LA COHÉSION SOCIALE**
-  **L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME**
-  **LA VOIRIE**
-  **LE GAZ, LA CHALEUR, L'ÉLECTRICITÉ**

## Rôles et compétences des adjoints

Actuellement au nombre de six sur la commune, les adjoints, élus en même temps que le Maire, pour un mandat de durée équivalente, revêtent également les fonctions d'officiers de police judiciaire et d'officiers d'État civil.

Ils peuvent se voir déléguer par le Maire une partie de ses fonctions. En cas d'impossibilité pour un adjoint d'assurer la ou les fonctions déléguées par le Maire, les conseillers municipaux peuvent se voir déléguer ces mêmes compétences. Toute délégation de pouvoir est prise par un arrêté et marque la prééminence du Maire comme premier magistrat de la commune.

## Comment travaillent et se coordonnent les différents élus ?

La gestion municipale de la commune est assurée par le biais de commissions, actuellement au nombre de 12 (cf. page 9), dont le rôle est d'examiner et de préparer les projets qui seront par la suite soumis à l'aval du Conseil municipal.

Le Maire est de droit le président de chacune des commissions. Il est secondé par un vice-président, élu par les membres de chaque commission lors de la première séance.

Pour devenir effectifs, les propositions et projets préparés par les différentes commissions devront être par la suite validés par le Conseil municipal.

stationnement sur sa commune ou encore de prescrire des travaux en cas de mise en danger de la population ou de l'environnement.

### LE MAIRE, AGENT DE LA COMMUNE

Chargé de l'exécution des décisions du Conseil municipal, le Maire prépare le budget. Il représente la commune en justice, signe des contrats, passe des marchés. Dans le domaine de l'urbanisme, il gère le patrimoine communal, le logement, la construction et l'entretien des bâtiments publics et délivre les permis de construire.

Qui plus est, il dirige l'administration communale et endosse la fonction de supérieur hiérarchique des agents de la commune. Par conséquent, il est chargé, conjointement avec le Directeur Général des Services, de nommer et d'affecter les fonctionnaires.

### LE MAIRE ET LES ADJOINTS, OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

Dès leur élection, sans procédure de délégation, le Maire et les adjoints sont de droit officiers d'État civil. Ils assument cette fonction sous la responsabilité et le contrôle du garde des sceaux, Ministre de la justice, pour le compte de l'État et non pour celui de la commune. Le Maire est personnellement responsable de la tenue et de la conservation des registres. Il est garant de la régularité et de la légalité des actes d'État civil qu'il établit suite aux déclarations qui lui sont faites. D'une façon générale, il procède à la mise à jour des actes d'État civil en fonction des événements qui modifient l'État civil de la personne. Les conseillers municipaux ne peuvent exercer les fonctions d'officiers d'État civil qu'en vertu d'une délégation donnée par le Maire dans le cadre d'un arrêté municipal, pour la célébration d'un mariage par exemple.

## Vos élus



### Adjoints



**Josy SCHWARTZ**  
**1<sup>ÈRE</sup> ADJOINTE**  
Déléguée aux affaires générales, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, au commerce et à l'artisanat, à la vie économique, à la coordination de l'action municipale  
Conseillère métropolitaine suppléante



**Joël CANTIÉ**  
**2<sup>ÈME</sup> ADJOINT**  
Délégué à l'action sociale, à la solidarité, au handicap, à la crise sanitaire  
Vice-président du CCAS



**Patricia MELLINAS**  
**3<sup>ÈME</sup> ADJOINTE**  
Déléguée aux affaires culturelles et au patrimoine



**Marc ROUDIL**  
**4<sup>ÈME</sup> ADJOINT**  
Délégué aux travaux, à la sécurité et aux services techniques



**Céline LEBOS**  
**5<sup>ÈME</sup> ADJOINTE**  
Déléguée aux finances, aux affaires scolaires et périscolaires



**Bruno DA SILVA**  
**6<sup>ÈME</sup> ADJOINT**  
Délégué aux associations, au sport et aux manifestations taurines

### Conseillères municipales déléguées



**Sylvie JAUMES**  
**CONSEILLÈRE MUNICIPALE**  
Déléguée à la jeunesse, au Conseil municipal des jeunes, à la citoyenneté et à la banque alimentaire



**Yolande BARRENECHEA**  
**CONSEILLÈRE MUNICIPALE**  
Déléguée aux ressources humaines et à la communication



**Christine BECK**  
**CONSEILLÈRE MUNICIPALE**  
Déléguée aux nouveaux arrivants et à la vie associative



**Corinne PONS**  
**CONSEILLÈRE MUNICIPALE**  
Déléguée à l'événementiel



**Agnès LESCOMBES**  
**CONSEILLÈRE MUNICIPALE**  
En charge de l'environnement

### Conseillers municipaux



**Olivier BLASCO**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**



**Jean-Philippe de FIRMAS de PÉRIÈS**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**



**Maryse SAUVETERRE**  
**CONSEILLÈRE MUNICIPALE**



**Antoine PASTOR**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**



**Wesley DURIEZ**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**



**Thibaut JEAN-BAPTISTE**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**



**Aurélien FERRIER**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**



**Thibaut DABONNEVILLE**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**



**Stéphane MARTIN**  
**CONSEILLER MUNICIPAL**

# Les commissions municipales

Les commissions municipales se réunissent autant de fois que nécessaire pour élaborer les projets de la commune, débattre sur l'actualité et prendre les décisions pour l'intérêt général en direction des citoyens.



## FINANCES

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-présidente : Céline LEBOS**

Josy SCHWARTZ, Yolande BARRENECHEA, Corinne PONSY, Marc ROUDIL, Christine BECK, Jean-Philippe de FIRMAS de PÉRIÈS, Patricia MELLINAS



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME, VIE ÉCONOMIQUE

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-présidente : Josy SCHWARTZ**

Yolande BARRENECHEA, Sylvie JAUMES, Wesley DURIEZ, Corinne PONSY, Olivier BLASCO, Antoine PASTOR, Céline LEBOS, Aurélien FERRIER, Bruno DA SILVA, Marc ROUDIL



## DROIT DES SOLS

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-présidente : Josy SCHWARTZ**

Yolande BARRENECHEA, Wesley DURIEZ, Thibaut JEAN-BAPTISTE, Aurélien FERRIER, Bruno DA SILVA, Marc ROUDIL



## CULTURE ET PATRIMOINE

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-présidente : Patricia MELLINAS**

Corinne PONSY, Maryse SAUVETERRE, Agnès LESCOMBES, Thibaut DABONNEVILLE



## MANIFESTATIONS TAURINES

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-président : Bruno DA SILVA**

Sylvie JAUMES, Marc ROUDIL, Antoine PASTOR, Jean-Philippe de FIRMAS de PÉRIÈS



## INFORMATION ET COMMUNICATION

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-présidente : Yolande BARRENECHEA**

Aurélien FERRIER, Agnès LESCOMBES



## ACTION SOCIALE

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-président : Joël CANTIÉ**

Sylvie JAUMES, Wesley DURIEZ, Antoine PASTOR, Maryse SAUVETERRE, Christine BECK



## VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-président : Bruno DA SILVA**

Olivier BLASCO, Thibaut JEAN-BAPTISTE, Christine BECK, Stéphane MARTIN



## AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-présidente : Céline LEBOS**

Josy SCHWARTZ, Sylvie JAUMES, Jean-Philippe de FIRMAS de PÉRIÈS, Stéphane MARTIN, Olivier BLASCO, Maryse SAUVETERRE



## TRAVAUX ET SÉCURITÉ

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-présidente : Marc ROUDIL**

Josy SCHWARTZ, Wesley DURIEZ, Antoine PASTOR, Thibaut JEAN-BAPTISTE, Aurélien FERRIER, Bruno DA SILVA



## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président : Laurent JAOUL**

**Vice-présidente : Agnès LESCOMBES**

Patricia MELLINAS, Sylvie JAUMES



## APPEL D'OFFRES

**Président : Laurent JAOUL**

**Titulaires :** Josy SCHWARTZ, Marc ROUDIL, Céline LEBOS

**Suppléants :** Yolande BARRENECHEA, Olivier BLASCO, Jean-Philippe de FIRMAS de PÉRIÈS

## LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES)

**Président :** Laurent JAOUL    **Vice-président :** Joël CANTIÉ  
Sylvie JAUMES, Wesley DURIEZ, Antoine PASTOR, Maryse SAUVETERRE, Christine BECK  
Jean-Pierre POILLET, Christiane FREPPEL, Jeanne VALENTIN, Adda SCHNEIDER, Denise MONTESINO,  
Anne-Marie JOTTRAS



## PAROLE D'ÉLUE JOSY SCHWARTZ

1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire déléguée aux affaires générales, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, à la vie économique, au commerce et à l'artisanat et à la coordination de l'action municipale. Conseillère métropolitaine suppléante

### EN TANT QUE 1<sup>ÈRE</sup> ADJOINTE AU MAIRE, QUELLES SONT VOS PRINCIPALES MISSIONS ? EN QUOI CONSISTE VOTRE RÔLE ?

Le 1<sup>er</sup> adjoint, en tant que bras droit du Maire, est en charge des affaires générales. De ce fait, le 1<sup>er</sup> adjoint doit avoir toute la confiance du Maire, car il sera chargé de mettre en œuvre les orientations définies par ce dernier. Pour ce faire, le 1<sup>er</sup> adjoint se doit de travailler en symbiose avec le Maire tout en coordonnant l'action de l'ensemble des élus.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> adjoint est en contact étroit avec chaque adjoint et délégué au Maire, mais est également amené à échanger directement avec les conseillers municipaux.

En somme, le 1<sup>er</sup> adjoint est le chef d'orchestre de l'action municipale édictée par le Maire.

Le 1<sup>er</sup> adjoint est amené à représenter le Maire lorsque ce dernier est absent du territoire, mais est également son suppléant lorsqu'il ne peut assister au Conseil Métropolitain.

C'est donc une charge très importante qui m'incombe. Je remercie notre Maire, Laurent JAOU, de la confiance qu'il me témoigne en me nommant à ce poste. Je m'appliquerai à en être digne.

### QUELS SONT VOS OBJECTIFS POUR CETTE NOUVELLE MANDATURE ?

Au cours de ce mandat, mon rôle sera de mettre en cohérence l'action des élus afin

de mener à bien nos projets. De ce fait, je souhaite me consacrer à apporter tout mon soutien à chacun des élus dans la mise en œuvre de notre programme.

Je veillerai également à coordonner l'action des élus entre eux mais aussi par rapport aux agents de nos services, afin que chacun trouve sa place, son rôle, pour que tous les rouages fonctionnent, et ce, toujours avec le même objectif : la réalisation de nos projets au service de l'intérêt général. Dans cette même optique ma mission sera de vérifier que nos promesses de campagne se réalisent.

### EN PLUS DE VOTRE CHARGE DE 1<sup>ÈRE</sup> ADJOINTE QUELLES AUTRES MISSIONS ASSUMEZ-VOUS ?

En complément de ma charge de 1<sup>ère</sup> adjointe, je suis également déléguée à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire mais aussi à la vie économique.

De ce fait, je m'attacherai à suivre au plus près nos grands projets : la rénovation de la place de la Ramade, la réhabilitation de l'avenue de Nîmes avec entre autres, sa piste cyclable, l'avancement du nouveau quartier Cantausseil avec son pôle paramédical, sa résidence en autonomie, sa sphère sportive, mais également l'extension du groupe scolaire actuel. Le tout, en concordance avec l'action des élus concernés.



# Place de la Ramade & Hôtel de Ville : Inauguration le samedi 26 septembre à 18h

*fontaine contemporaine*



*L'olivier, symbole de paix et d'éternité*



*Réhabilitation des trottoirs*



*Réunion de chantier hebdomadaire*



*Pose du béton désactivé sur la place et les trottoirs*



La place de la Ramade qui devait être inaugurée au début du mois de juin, a vu ses travaux repoussés en raison de la crise sanitaire et des deux mois de confinement. Mais comme vous avez pu le constater, les travaux ont repris de plus belle et le nouveau visage de la place centrale de la ville se dessine petit à petit.

La nouvelle fontaine contemporaine a été posée au mois de juin et les trottoirs qui joignent la place de la Ramade et l'avenue de Nîmes ont été réhabilités. Ces travaux de réhabilitation ont permis d'agrandir les

espaces piétonniers et de les sécuriser afin de favoriser les circulations piétonnes et cyclables en centre-ville.

Le nouvel olivier, âgé de 4 à 5 siècles, symbole de paix et d'éternité, a pris racine depuis le début du mois de juillet. Le reste de la végétation sera planté au cours de l'été pour venir ombrager le cœur de ville, que vous pourrez apprécier dès la fin de l'été.

La place de la Ramade sera inaugurée le samedi 26 septembre à 18h autour d'une soirée conviviale.

## Collecte exceptionnelle de la banque alimentaire



La crise sanitaire a impacté et impacte encore de nombreuses familles. Durant la période de confinement, il a fallu faire face aux difficultés engendrées par l'épidémie de Covid-19 : perte d'emploi, chômage partiel, isolement, perte d'autonomie... La Ville de Saint-Brès et le CCAS ont œuvré pour répondre aux besoins urgents et vitaux des personnes les plus fragiles, tel que celui de l'alimentation, ce qui a conduit à une diminution conséquente du stock de la banque alimentaire. C'est pourquoi une collecte exceptionnelle a été organisée le samedi 27 juin dernier devant le LIDL.

Accueillis par les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes ainsi que par les bénévoles du CCAS, les Saint-Brésois ont répondu massivement à l'appel de générosité et de solidarité, ce qui a permis de recueillir 725 kg de denrées non périssables permettant de tenir jusqu'à la fin de l'année.



**725 kg**

**DE DENRÉES  
ALIMENTAIRES  
NON PÉRISSABLES  
RÉCOLTÉS**

**MERCI !**

# Retour de l'été, Attention aux fortes chaleurs !

L'été brille sur notre région et il n'est pas impossible que la canicule pointe le bout de son nez d'ici la fin de la saison. Adoptez les bons gestes pour vous protéger au maximum de la chaleur. Tout le monde (enfants, jeunes, adultes et seniors) est concerné par la chaleur. Il ne faut surtout pas minimiser les conséquences.

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle. En effet, la chaleur fatigue et peut avoir des incidences graves comme la déshydratation ou le coup de chaleur. La pollution de l'air et l'humidité peuvent aggraver les effets liés à la chaleur. Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.



## LES SENIORS, PREMIERS CONCERNÉS !

On parle de canicule quand les températures dépassent 20 degrés la nuit et 33 à 35 degrés le jour, pendant au moins 3 jours. Avec de telles chaleurs persistantes, le premier des risques pour une personne âgée est de se déshydrater. Avec l'âge, le corps fait moins de réserves d'eau et transpire moins. Les seniors ont donc plus de mal à maintenir leur température normale de 37 degrés.

Dans le cadre du Plan national canicule, les personnes âgées ont la possibilité de s'inscrire auprès de leur mairie pour recevoir l'aide de bénévoles pendant une vague de chaleur.

**Si vous êtes concerné, vous-même ou l'un de vos proches, le formulaire est disponible à l'accueil de la Mairie de Saint-Brès.**

**Plus de renseignements :  
C.C.A.S. : 04 67 87 46 02**



### ATTENTION CANICULE




Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

## **i** REGISTRE DE PERSONNES VULNÉRABLES RÉGLÉMENTÉ : LA VILLE DE SAINT-BRÈS PARTENAIRE DE DROITS QUOTIDIENS TECH

Avec le contexte climatique actuel favorisant l'apparition fréquente de fortes chaleurs en période estivale et le contexte de crise sanitaire que nous traversons, le Maire Laurent JAOUÏ et Joël CANTIÉ, adjoint délégué à l'action sociale et Vice-président du CCAS, ont pris la décision d'intégrer le projet mené par Droits Quotidiens Tech, qui verra le jour prochainement. Il consiste à créer un registre de personnes vulnérables réglementé afin de les identifier et de les accompagner pour favoriser leur autonomie, notamment en période d'urgence. Ainsi, l'entourage de la personne dite vulnérable, qu'il s'agisse du corps médical ou encore familial, pourra procéder à l'enregistrement en ligne de la personne, permettant aux services de la Ville de déclencher un accompagnement lorsque cela est nécessaire.

## Covid- 19 : Le retour à l'école après deux mois et demi de fermeture

Lorsque le Premier Ministre a annoncé le déconfinement à partir du 11 mai 2020 avec la reprise partielle de l'école, Laurent JAOU, soutenu par les membres du Conseil municipal, avait pris la décision de ne pas rouvrir les écoles tant qu'elles n'étaient pas en mesure d'assurer la sécurité des enfants.

### ACCUEIL SOLIDAIRE

Tous les parents d'élèves ont été contactés par téléphone afin de trouver des solutions adaptées pour ceux qui se retrouveraient en difficulté suite à la fermeture des écoles lors du déconfinement du 11 mai. L'accueil solidaire mis en place par l'équipe municipale a ainsi pu permettre la prise en charge des enfants qui n'avaient pas de solution de garde, soit au maximum 4 à 5 enfants par semaine, entre le 11 mai et le 2 juin.

### RÉOUVERTURE DES ÉCOLES... QUID DES CONDITIONS DE LA RENTRÉE 2020-2021 ?

Les deux écoles saint-bréséennes ont pu accueillir les élèves dès le mardi 2 juin 2020 avec un protocole drastique mais réalisable grâce à l'intervention des services de la Ville, en collaboration avec les équipes pédagogiques.

L'entrée et la sortie des écoles ont été divisées en plusieurs points, balisées par un fléchage et échelonnées sur une plage horaire plus importante afin d'éviter un flux trop dense. Lavages de mains réguliers, tables espacées, récréations séparées, jeux balisés... tout a été mis en place pour que les enfants puissent reprendre l'école dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Les équipes pédagogiques ont su s'adapter et ont joué un grand rôle au niveau de la sécurisation de l'accueil des enfants. La situation sanitaire pour la rentrée 2020-2021 n'est pas anticipable, le protocole sera adapté aux besoins à l'instant T.

### RESTAURATION SCOLAIRE, PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MAIRIE

"La nouvelle cantine" comme l'ont appelée les élèves, a été délocalisée à la salle polyvalente Gaston-Sabatier afin de respecter les préconisations gouvernementales. Pour soulager l'organisation déjà alourdie des parents, l'équipe municipale a pris la décision de proposer des repas froids dans des barquettes individuelles, toujours dans l'optique de respecter le protocole sanitaire. Ce dispositif exceptionnel a engendré un coût supplémentaire de 90 centimes par enfant et par repas. Ce tarif majoré n'a pas été facturé aux familles puisqu'il a été pris en charge par la commune.





## Remise des dictionnaires et calculatrices

C'est une tradition à Saint-Brès ! Chaque élève Saint-Brésois entrant en 6<sup>ème</sup> se voit offrir par le Maire et son Conseil municipal deux dictionnaires : l'un en français et l'autre en anglais ainsi que la célèbre calculatrice demandée par le collège. Accompagné de Céline LEBOS, adjointe déléguée aux affaires scolaires, le Maire a félicité tous les élèves pour leur passage en 6<sup>ème</sup> marqué par les deux mois de confinement et la crise sanitaire. C'est donc à tour de rôle que les enfants ont été appelés pour se voir offrir leurs cadeaux, en présence de leurs enseignants Mme Bouscarain et M. André. Entre timidité et originalité, les jeunes ont rendu cette cérémonie unique qui aura su émouvoir leurs parents.

Exceptionnellement et en raison du Covid-19, cette traditionnelle cérémonie s'est tenue dans la cour de l'école et non au Collège Le Béranger, futur lieu d'études des élèves, comme il est de coutume.

Laurent JAOUÏ : *"Je souhaite que ce dictionnaire soit le partenaire idéal pour vous inciter à avoir toujours l'envie de découvrir."*

### Au revoir Monsieur le directeur

Lors du dernier Conseil de l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine, Thomas BALFET, le directeur, a annoncé avec émotion son départ pour une autre école du territoire métropolitain et quitte donc ses fonctions de directeur. Son départ a été marqué par une haie d'honneur des élus, parents d'élèves et enfants lors du dernier jour d'école de l'année.

Au nom du Conseil municipal, le Maire tient à remercier Thomas BALFET pour son investissement et la qualité de son travail, très appréciés par l'ensemble des élus et des parents d'élèves.





## Remise des fournitures scolaires : rendez-vous le lundi 31 août 2020

La rentrée scolaire est un moment spécial pour nos petits Saint-Brésois. Nouvelle classe, nouveaux camarades, nouvel enseignant... Cette année, cette rentrée sera d'autant plus singulière au regard de la crise sanitaire. Tel un "before", la Municipalité organise un événement convivial pour offrir à tous les enfants de l'école élémentaire le petit matériel nécessaire : règle, stylos, ciseaux... sélectionné par les enseignants et adapté au programme de chaque classe. Tous les parents et leurs enfants inscrits à l'école élémentaire de Saint-Brès sont cordialement invités à la traditionnelle remise des fournitures scolaires le **lundi 31 août à 18h30** à la salle polyvalente Gaston-Sabatier, en présence des élus de la Ville et des enseignants.



## Les vacances du centre de loisirs

Les vacances sont bien méritées après cette année scolaire semée d'embûches !

L'équipe du Centre de loisirs de Saint-Brès a concocté un programme adapté à la situation sanitaire avec les précautions nécessaires pour la sécurité des enfants (port du masque pour les animateurs, sorties extérieures limitées, lavages de mains réguliers...).

Entre ateliers manuels et artistiques, jeux sportifs, quizz, sorties extérieures, baignades, intervenants danse et cirque... Les petits comme les plus grands ont un large choix d'activités pour combler leurs vacances.

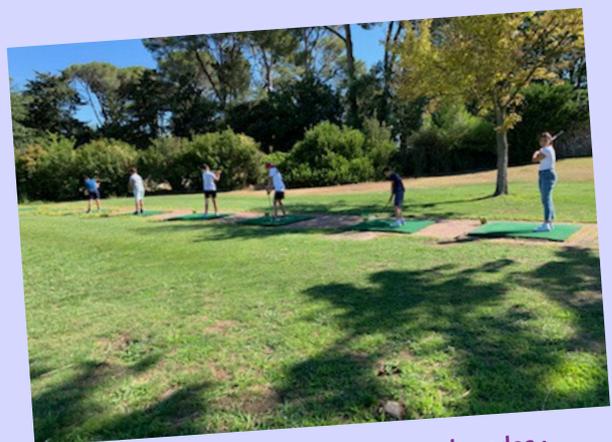
Les programmes sont disponibles sur : [www.ville-saintbres.fr](http://www.ville-saintbres.fr)

## Centre de loisirs : Bienvenue à Gilles Lambert, le nouveau directeur



Gilles LAMBERT est le nouveau directeur du Centre de loisirs. Il a pris ses fonctions en février 2020. Il n'a malheureusement pas encore pu être présenté aux familles Saint-Brésoises, au regard de l'actualité sanitaire, de la période de confinement et des consignes de sécurité. Une rencontre sera donc proposée dès la rentrée de septembre, si la situation sanitaire le permet.

Gilles LAMBERT est titulaire de la fonction publique territoriale depuis 2003. Il a évolué durant quinze ans dans le secteur de l'animation, au sein duquel il a occupé divers postes lui permettant de connaître les métiers de l'animation dans leur globalité. Avant de rejoindre les effectifs de la commune, il occupait un poste de coordinateur des écoles dans une ville d'environ 80 000 habitants.



Stage au Golf de Massane pour les ados : découverte de la pratique du Golf durant 3 jours.

# Stéphanie GOCH

## Le bien-être avant tout !

En cette période particulière faisant suite à la pandémie de Covid-19, nombre d'entre nous éprouvent le besoin de se tourner vers des activités et pratiques propices au bien-être. C'est dans cette logique que nous sommes allés à la rencontre de Stéphanie GOCH, sophrologue, résidant à Saint-Brès. Installée à son compte depuis trois ans, elle définit la sophrologie comme étant « une technique psychocorporelle de développement personnel, à la visée thérapeutique passant par la mise, ou la remise en connexion du corps et de l'esprit », notamment par le biais d'exercices de respiration dynamique.

Stéphanie GOCH accompagne des patients de tous âges, de l'enfant à l'adulte, qui rencontrent des problématiques variées ou qui ont simplement besoin de prendre un temps pour eux, ressourçant.

Afin que la sophrologie soit efficace, elle explique que les personnes souhaitant y avoir recours doivent réellement s'engager dans un travail, et devenir « acteurs et actrices de leur changement » et pourquoi pas atteindre à terme, une certaine autonomie dans leur pratique.

Originaire de Picardie, cette ancienne éducatrice spécialisée, installée depuis huit ans dans la région, décrit la sophrologie comme un « métier passion », nécessitant une expérience de vie, la sophrologie étant rarement un premier métier. Elle insiste sur l'importance d'adapter les séances en fonction des patients et de leurs besoins afin d'assurer un véritable suivi « sur-mesure ».



Toujours dans le but de s'adapter au maximum à ses patients et à leurs besoins, Stéphanie GOCH s'est lancée il y a un peu plus d'un an dans l'écriture d'un recueil de contes pour enfants, intitulé « Voyage en Sophrologie, Contes sophrologiques », créant un support concret pour ses séances.

Après plusieurs séances auprès d'enfants, Stéphanie GOCH a commencé à créer des contes au travers desquels l'enfant peut s'identifier au personnage principal, adaptant l'histoire à sa propre situation et travaillant à résoudre la situation dans laquelle il se trouve, grâce à des exercices de respiration. C'est en faisant ce constat qu'elle a décidé de créer un ouvrage répertoriant plusieurs contes pour aborder différents sujets et afin que les parents puissent poursuivre le travail à la maison.

Si l'idée d'un deuxième livre ne s'impose pas à Stéphanie GOCH comme une nécessité dans l'immédiat, elle y songe tout de même, considérant en outre, le succès rencontré par le premier livre, que ce soit auprès des enfants, de leurs parents, de ses collègues sophrologues ou encore des enseignants.



**CONTES ET RENCONTRE AVEC STÉPHANIE GOCH**  
 Bibliothèque Rose-Salmeron à Saint-Brès  
 Mercredi 23 septembre à 15h  
 pour les enfants de 6 à 11 ans - sur inscription - gratuit

# Le Conseil municipal des jeunes : des projets plein la tête !

Après cette période de crise sanitaire, les élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ) se sont retrouvés pour travailler sur leurs projets. Accompagnés par Sylvie JAUMES et Agnès LESCOBES, conseillères municipales, déléguées respectivement au CMJ et à l'environnement, ils ont planché sur deux projets qui s'insèrent dans une démarche écologique et sociale.

## 1 Non aux déjections canines dans nos rues et nos parcs !

Les enfants du Conseil municipal des jeunes ont constaté de nombreuses déjections canines au niveau de certains quartiers de la Ville et dans les parcs. Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- ✓ Dégradations du cadre de vie
- ✓ Prolifération des microbes
- ✓ Souillures des espaces publics
- ✓ Risques de chute

Face à ces problématiques d'hygiène, de santé, d'environnement et de bien-être sensoriel, les jeunes élus ont décidé, avec l'accord du Conseil municipal, d'installer une Toutounet en cœur de ville et de doter les propriétaires de chiens d'un "ramasse-crottes" pocket, qui s'accroche sur la laisse. Les jeunes travaillent actuellement sur la réalisation de ces deux projets.

**Les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :**

- ✓ Les voies publiques
- ✓ Les trottoirs
- ✓ Les espaces verts publics
- ✓ Les espaces de jeux publics pour enfants



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

## 2 Lecture pour tous avec les boîtes à livres

Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.





## Les gestes éco-citoyens du CMJ

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST LA NOTION QUI DÉFINIT LE BESOIN DE TRANSITION ET DE CHANGEMENT DONT A BESOIN NOTRE PLANÈTE ET SES HABITANTS POUR VIVRE DANS UN MONDE PLUS ÉQUITABLE, EN BONNE SANTÉ ET EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT.**

*Nous sommes tous concernés par le développement durable et avançons ensemble vers un nouveau modèle de société plus respectueux de l'environnement.*

*Ema, Estéban, Johan et Maxime, membres du CMJ de Saint-Brès vous proposent ici quelques gestes simples, responsables, écologiques, efficaces et de surcroît économiques, pour faire de vous des éco-citoyens.*

*Agnès LESCOMBES, Conseillère municipale en charge de l'environnement*

### Les petits gestes écolo de Léo Par Estéban

Quelque part dans le sud de la France, en été, il est 9h, Léo se lève.

**Léo :** "Ouh, il fait chaud ! Je vais mettre la climatisation !"

**La Terre :** "Nooooon ! As-tu pensé à fermer tes fenêtres et volets pour garder ta chambre au frais?"

**Léo :** "Oh oui, tu as raison la Terre, je vais le faire de suite..."

Une fois les volets fermés, Léo se dirige vers la cuisine pour petit-déjeuner. Il cherche un yaourt, puis des céréales, et laisse le frigo grand ouvert. **La Terre lui tape sur l'épaule :** "N'as tu pas oublié de fermer le frigo Léo?"

**Léo répond :** "Oh oui, que je suis tête en l'air... Pardon la Terre."

Le soir venu, il fait nuit, Léo veut regarder un film. Il allume le téléviseur et les lumières. D'un coup, son téléphone sonne, c'est son copain Damien. Léo quitte la pièce, car le téléviseur fait trop de bruit... Soudain, **la Terre l'interpelle :** "Léo, tu as laissé les lumières et la télévision allumée alors que tu as quitté la pièce...". Léo réalise alors son oubli, retourne tout éteindre car finalement, il prend conscience qu'il est tard et il va au lit.

Cette journée lui aura appris beaucoup de choses... C'est difficile car il faut changer ses habitudes, mais en s'endormant, il fait la promesse à la Terre de prendre soin d'elle autant qu'il le pourra.



### Le geste d'Ema

" Planter au lieu d'acheter, ça vous fait économiser de l'essence et c'est trois fois meilleur pour la santé et pour la planète. Sans oublier les abeilles. Le CMJ compte sur vous ! "



### Le geste de Maxime

" Préserver la Nature !!  
Merci ! "

### ✓ Éco-astuce

Le purin de peau de banane est un engrais naturel pour le jardin potager.

Mélangez dans une bouteille l'eau et la peau de banane coupée en petits morceaux. Laissez macérer quelques jours votre préparation en la remuant régulièrement (minimum 48h). Le liquide doit s'épaissir et commencer à brunir. Et voila un purin riche en magnésium, en fer et en potassium, indispensable à votre potager.



100 g de peau de banane

1 litre d'eau

1 bouteille

## Nuisances sonores

La période de confinement n'a pas été facile pour tout le monde. Si le fait de rester chez soi a permis à certains d'avancer sur leurs projets d'intérieur ou d'extérieur, d'autres en ont subi les conséquences : tondeuse, aspirateur, bricolage... à des heures non réglementaires. La période estivale est aussi propice aux bruits de voisinage avec les baignades nocturnes ou encore les dîners tardifs sur le balcon ou dans le jardin. Il paraît alors essentiel, de rappeler les règles de bon voisinage édictées par le Préfet de l'Hérault.

### Bruit de voisinage autorisé :

- ✓ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ✓ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, tout bruit de voisinage dérangeant est passible d'une amende.



## Dépôts sauvages

Trop de dépôts sauvages sont encore constatés sur la commune, notamment au niveau de la garrigue. Pour notre environnement, notre cadre de vie et notre santé, respectons les règles !  
!!! Les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende.

## MOUSTIQUE TIGRE

Maintenant qu'il est **LÀ**, à nous d'agir **ICI**

### 3 BONS RÉFLEXES

**1**  Je me protège

**2**  Je supprime les eaux immobiles

**3**  Je me lave les mains

En cas de voyage dans une zone à risque :  
Je m'informe avant de partir  
Je me protège aussi à mon retour  
Je consulte en cas de doute

Chikungunya Dengue Zika  
**PROTÉGEZ-VOUS**  
DES MOUSTIQUES TIGRES



## Halte au moustique tigre

Le moustique tigre est implanté et actif dans l'ensemble des départements de la région Occitanie. Cette situation est sous surveillance car ce moustique peut, dans certaines conditions, transmettre les virus de la dengue, du chikungunya, du zika et de la fièvre jaune. La démoustication a bien eu lieu, comme chaque année, mais certains gestes sont préconisés pour se protéger.

## #Covid19 : Où jeter son masque de protection ?

BIEN ÉVIDEMMENT PAS DANS LA NATURE ! Mais pas non plus dans la poubelle jaune du recyclage. Les masques jetables sont à déposer dans la poubelle grise (ordures ménagères). Contrairement à ce que leur aspect laisse penser, les masques ne sont pas en papier. Ce sont des assemblages de plusieurs textiles plastiques non tissés et de bandes élastiques. Malgré leur caractère jetable, les masques de protection usagés ne sont donc pas recyclés.



# Covid-19 : le déconfinement d'accord... mais la prudence d'abord !

## Distribution des masques

La Métropole de Montpellier a doté la commune de masques, à hauteur de deux par personne. Tous les Saint-Brésois ont reçu dans leur boîte aux lettres un formulaire à retourner à la Mairie pour faire leur demande par foyer.

La distribution de masques a nécessité une grande organisation pour les élus de la Ville ainsi que pour les services municipaux : recensement des besoins, tri par secteur, préparation des enveloppes, distribution... Une organisation drastique mais nécessaire.

Depuis le mois de juin, tous les foyers ayant fait une demande de masques ont normalement reçu leur dotation.

**Si vous avez fait une demande auprès de la Mairie et que vous n'avez pas reçu vos masques, contactez l'accueil au 04 67 87 46 00.**

Le Département de l'Hérault a également offert et livré deux masques par foyer, accompagnés d'un formulaire à remplir en cas de besoins supplémentaires.



PRÈS DE  
**5 000**  
MASQUES  
DISTRIBUÉS  
PAR LA VILLE



À compter du 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque grand public dans les lieux publics clos, en complément de l'application des gestes barrières. En cas de non-respect du port du masque, vous encourez une amende de 135 €.

COVID-19

## MAINTENEZ LES GESTES BARRIÈRES PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

---



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Toussier ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

## Club de l'Âge d'Or

Un début d'année dynamique pour le club avec deux lotos, une dégustation de galettes des rois ou encore la célébration de la Saint-Valentin au restaurant Le Sturgis. Le Club a par la suite traversé une longue période de confinement, au cours de laquelle tout a été mis en œuvre pour rester en contact avec les adhérents, notamment via des distributions de masques en collaboration avec l'association « REBONDS ». Bienvenue au nouveau président, Monsieur Augustin QUIERO, qui succède à Yvonne MAZOLLIER.

### RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

Jeudi 10 septembre : Loto

Lundi 14 septembre : Reprise des jeux de cartes



## Les Flèches de Saint-Brès

Suite à l'élection du nouveau bureau ainsi que du président de l'association, le club porte désormais le nom " Les flèches de Saint-Brès " et arborera un nouveau logo.

Si vous souhaitez découvrir cette nouvelle facette du club, au sein duquel vous trouverez convivialité, bonne humeur et même amitié, n'hésitez pas à venir lors de la Journée des associations, le samedi 5 septembre. Par curiosité, ou pour tout autre renseignement, une page Facebook « LesFlèches DeSaintbres » ainsi qu'une adresse mail [lesflechesdesaintbres@free.fr](mailto:lesflechesdesaintbres@free.fr) sont à la disposition de tous les amateurs de Robin des Bois de 7 à 99 ans. Le club tient également à vous informer que le prêt de matériel est possible.



SCAN ME

## Avenir pour l'enfance

Durant la période de confinement, l'association est restée en contact avec ses correspondantes au Vietnam afin de connaître la situation des enfants aidés. Les enfants ont été privés d'école pendant 2 mois, la plupart ont repris à ce jour et pour eux l'année scolaire finira fin juillet au lieu de juin.

Aucun des 250 enfants suivis n'a été hospitalisé, une véritable chance, car malgré le système de sécurité sociale que possèdent certains, les hospitalisations sont onéreuses. En revanche, la situation économique des familles vivant de petits boulots est très préoccupante. L'essentiel des aides provient de donateurs privés. Les bourses de parrainage versées chaque trimestre aux familles, ont également servi à leur survie alimentaire.

**L'association vous informe que si vous souhaitez faire un don, le prochain transfert d'argent est prévu pour cet été et permet une déduction fiscale.**



## Tennis Saint-Brès



Après une reprise en douceur, faisant suite à la fin des entraînements et de l'école de tennis, effectuée dans le respect des règles de protection sanitaire, le Tennis Saint-Brès organise son 11<sup>e</sup> tournoi jeunes du 23 juillet au 4 Août 2020.

Le club sera présent lors de la Journée des associations le samedi 5 septembre au parc de l'Escargot afin de répondre à vos questions et d'enregistrer les inscriptions pour la saison à venir. À propos, le club organisera les week-ends précédents des permanences afin d'enregistrer au plus tôt les nouvelles adhésions et ainsi démarrer la saison dès la mi-septembre.

Une communication plus précise à ce sujet sera effectuée dès le mois d'août.

Le club vous souhaite de bonnes vacances et espère vous retrouver au plus vite sur les terrains.

## Rebonds

" REBONDS " a vécu une fin d'année difficile liée au Covid-19. Toutes les activités sont donc interrompues depuis mi-mars, cependant, bénévoles et enfants du CLAS, ont ardemment œuvré pour mettre en place des actions solidaires :

### ✓ CONFECTION DE MASQUES EN TISSU

Un réseau de bénévoles s'est rapidement constitué notamment via un appel lancé sur Facebook, afin d'organiser la confection de masques en tissu. Plus de 400 masques ont été distribués (au personnel médical, cliniques, pharmacies, commerçants, EHPAD, enseignants...)

### ✓ « UN DESSIN POUR NOS ANCIENS »

" REBONDS " a proposé une action solidaire, inter-générationnelle intitulée : « Un dessin pour nos anciens ». Ainsi, les enfants du CLAS (Contrat Local d'Aide à la Scolarité) ont réalisé chacun un dessin personnalisé, destiné aux résidents de l'EHPAD " La Farigoule " situé à Castries. Les œuvres effectuées par plus de 50 enfants ont contribué à égayer le quotidien des résidents.



### ✓ ATELIER D'ÉCRITURE EN LIGNE

Enfin, en ce qui concerne l'atelier d'écriture pour adultes, une continuité a été proposée en ligne aux écrivains et aux écrivantes du groupe.

## Danse la Vie

Grâce aux nouvelles technologies, l'association « Danse la Vie » a été en mesure de conserver le lien avec les amateurs de danse durant toute la période de confinement. Des séances gratuites de danse pour tous ont été diffusées par l'intermédiaire de Facebook pendant 2 mois.

Depuis le mois de juin, et ce pour toute la durée de l'été, des séances de bien-être en danse, ouvertes à tous sont dispensées au parc de l'Escargot mais aussi en salle.

Afin de connaître l'agenda d'été mais aussi les nouveautés pour la rentrée 2020-2021, vous pouvez vous abonner à la page Facebook de l'association, ou les contacter directement par mail ou par téléphone.

## Club GR

Après une saison individuelle réussie, une belle rencontre départementale organisée à Saint-Brès pour les Coupes Formations (de 6 à 10 ans) et le Championnat départemental des ensembles où 6 équipes du club ont particulièrement brillé, tout s'est soudainement arrêté... Les entraînements au gymnase, les rêves de médailles, sans oublier le traditionnel gala de fin d'année qui devait célébrer les 30 ans de l'association.

Durant cette période, la GR Saint-Brès a su s'adapter avec des activités sportives et artistiques en ligne. Des défis inter-clubs ont été réalisés sur les réseaux sociaux réunissant des gymnastes des 4 coins de la France. Enfin, un espace « réseau d'entraide » a été créé par le club rassemblant des produits et services locaux permettant de s'aider et de se rapprocher entre membres à l'heure de la distanciation.

Depuis début juillet, 14 gymnastes et leurs entraîneurs ont retrouvé le chemin des gymnases pour débiter le programme individuel dans le respect des normes sanitaires. Un stage multi-engins, ouvert aux 8 ans et + est également organisé du 17 au 21 août à la Salle polyvalente de Saint-Brès. Plus d'information sur : [www.grstbres.fr](http://www.grstbres.fr)



## Club micro-informatique

Le club micro-informatique de Saint-Brès vous accueille sans condition d'âge ni de compétences et s'engage à tout mettre en œuvre pour que chacun retire le maximum de chaque réunion.

Cette année, les formations organisées portaient sur des sujets choisis par les membres, et ce, dans l'optique que chacun puisse utiliser les outils correspondants, de la manière la plus simple possible (antivirus, messagerie, Internet, retouche d'images...)

Les réunions, conçues pour durer 2h, ont lieu chaque mercredi, matin et après-midi, à la Maison des Associations de Saint-Brès, par groupe de 10 personnes. L'inscription annuelle est de 60 euros par personne, 100 euros pour un couple.



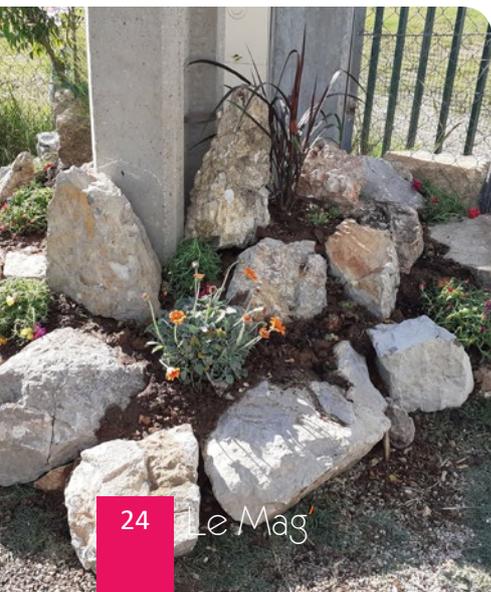
## Les Jardins de Jeannot

Suite à la crise sanitaire engendrée par le Coronavirus, les Jardins de Jeannot ont été contraints de fermer leurs portes quelques semaines. Néanmoins, la nature ayant repris ses droits, l'équipe a à cœur de remettre les jardins en ordre.

Suite aux nombreuses sollicitations, une liste d'attente a été mise en place, car victimes de leur succès, la demande excède l'offre.

À titre d'information, une jardinière accueillant un palmier Phoenix, offert par des jardiniers, est en cours de réalisation, tout comme l'installation de rocailles, le tout

dans le but d'embellir les lieux. L'équipe de l'association invite tous les Saint-Brésois à venir visiter les jardins.



## MINI BOULE

AU REVOIR PIERROT, ET MERCI POUR TOUT

" C'est le mercredi 24 juin matin que Pierre LAURENT, plus connu sous le nom de Pierrot, ami et Président d'honneur de la MINI BOULE nous a quittés, des suites de sa longue maladie.

Figure emblématique du village, Pierrot aura marqué notre association à jamais, dévoué corps et âme durant les 15 années qu'il a passé au Bureau, toujours volontaire pour rendre service et animer tous les repas avec sa joie de vivre.

Un immense merci à lui.

Toutes nos condoléances à Monique, Céline, son gendre et ses trois petits enfants qu'il adorait.

Repose en paix Pierrot, nous ne t'oublierons jamais. "

Jean-Pierre PORTA  
Président de la MINI BOULE



### PROGRAMME

En raison des contraintes de reprises imposées suite au déconfinement, la MINI BOULE n'est pas en mesure de communiquer un programme pour le reste de l'année.

Les membres de la MINI BOULE feront tout leur possible pour une reprise au plus vite des activités (concours, repas...) tout en respectant les règles qui leur seront imposées. Les parties amicales de l'après-midi ont repris depuis le 12 mai.

## Minis Pouces



L'association « Les Minis pouces » reprendra les cours à Saint-Brès dès Septembre :

1<sup>er</sup> cours Atelier théâtre mélodie pour adultes : Mardi 8 septembre à 20h

1<sup>er</sup> cours Théâtre musical pour enfants : Mardi 15 septembre à 17h30

1<sup>ers</sup> cours Théâtre musical adultes et ados : Mercredi 9 septembre et vendredi 11 septembre

« Les Minis Pouces » auront également le plaisir de vous proposer un Café Poésie, le samedi 17 octobre à 20h à la salle des Rencontres, et espèrent vous y voir nombreux.



## L'Ensemblerie

L'Ensemblerie ?! Quésaco ?

C'est une fabrique de lien humain visant à améliorer le vivre ensemble au travers d'actions de solidarité, de partage, de protection de l'environnement et d'embellissement du cadre de vie.

Les projets et activités prennent vie grâce à la volonté collective : mettre en œuvre un nouveau mode d'échange local, organiser des moments de convivialité, lancer des projets pour le mieux vivre ensemble, participer ou créer des synergies entre les projets existants...

À peine née, déjà confinée, mais l'Ensemblerie a su s'adapter et rester solidaire. En mutualisant leurs moyens, membres et amis de l'Ensemblerie se sont organisés pour venir en aide aux personnes en difficulté durant cette période si particulière. Un Petit Journal mensuel a même pu voir le jour !

Cet été, l'Ensemblerie organise un concours de dessin pour la création de son logo. Vous êtes tous, enfants et adultes, invités à y participer.

Pour plus d'informations sur l'association, sur le concours, pour recevoir les premiers numéros du Petit Journal de l'Ensemblerie, ou même proposer des idées ou échanger des services : [ensemblerie34@gmail.com](mailto:ensemblerie34@gmail.com)



## Evi...dances

Cette année de danse a été exceptionnellement courte et sans gala pour l'école EVI...DANCES ! L'association reprendra ses cours de danse assurés par des professeurs diplômés d'État à partir du 7 septembre 2020 et accueillera petits et grands à partir de 4 ans en :

- Danse classique avec Julia
- Jazz avec Cécile
- Hip-hop / Break avec Théo
- Abdos fessiers - stretching - cardio avec Cécile
- Pilates avec Cécile

Un gala dans un théâtre clôturera en beauté la saison 2020/2021.

L'association vous encourage à venir nombreux à ses cours d'essai gratuits.

Renseignements et inscriptions :

Lors de la Journée des associations ou auprès de Coppelia au 06 30 42 72 22  
[ecolededansesaintbres@hotmail.fr](mailto:ecolededansesaintbres@hotmail.fr)

## Nature et loisirs

C'est avec grand plaisir et bonheur que « Nature et loisirs » a repris ses randonnées (dans le respect des consignes de sécurité).

Le groupe s'est retrouvé en forme, dans la bonne humeur, toujours plus passionné et motivé par la joie de retrouver les grands espaces verdoyants, de respirer le bon air, mais aussi de redécouvrir la nature quelque peu oubliée au temps du confinement.

Les dernières sorties effectuées ont conduit à la découverte du bois de Cessenon-sur-Orb, de la forêt d'Escandorgue mais aussi du mas d'Agre.



## Cinéma

### La Métropole fait son cinéma

Entrée libre

Dimanche 9 août | 22h

Sur le parking de la Mairie de Saint-Brès

La Métropole fait son cinéma : le festival de cinéma en plein air qui porte la culture cinématographique au plus près des habitants, présente un film par soir durant le mois d'août, dans chaque commune de la Métropole. Une belle occasion pour profiter du cinéma au clair de lune et de la saison estivale !

Le port du masque est obligatoire.



#### PROJECTION : LES INVISIBLES

De Louis-Julien Petit

*Suite à une décision municipale, l'Envol, centre d'accueil pour femmes SDF, va fermer. Il ne reste plus que trois mois aux travailleuses sociales pour réinsérer coûte que coûte les femmes dont elles s'occupent : falsifications, pistons, mensonges... Désormais, tout est permis !*

## Enfants

### Contes et rencontre avec Stéphanie GOCH

Entrée libre

Mercredi 23 septembre | 15h

Bibliothèque Rose-Salmeron

L'un des buts de la sophrologie est d'améliorer le quotidien en soulageant angoisses et douleurs grâce à la respiration, la relaxation et la visualisation, mais pourquoi cette méthode serait-elle réservée aux adultes ? Avec son livre de contes pour les enfants, Stéphanie GOCH met la sophrologie à la portée des plus jeunes dans un univers ludique et imagé. Le conte sera suivi d'une rencontre avec la sophrologue (rendez-vous page 17 pour plus d'informations). Inscriptions auprès de la bibliothèque.

## Spectacle

### Revue Diam's

Tarif : 12 €  
Gratuit pour les  
-12 ans

Samedi 24 octobre | 20h30

Salle polyvalente Gaston-Sabatier

Entrez dans le plus pur univers du Music Hall Parisien. Strass, Paillettes, Costumes, Féérie, Sensualité, French Cancan... Paris danse chez vous avec des tableaux hauts en couleur, tout en musique avec un french cancan endiablé...

À l'instar des grands cabarets, vous serez installés à table et pourrez vous restaurer sur place. Une soirée dansante clôturera le spectacle.

Inscriptions auprès de l'accueil de la Mairie à partir du 21 septembre 2020.

## Associations

### La Journée des associations

Samedi 5 septembre | 14h à 19h

Parc de l'Escargot

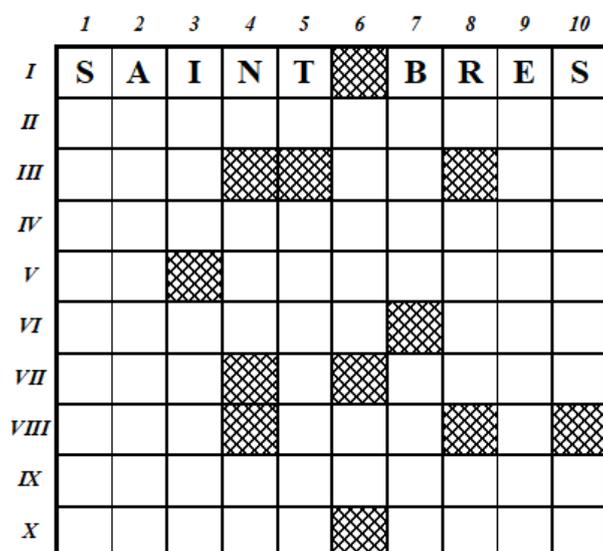
La Journée des associations lance la reprise des activités sportives et culturelles pour l'année. C'est l'occasion de découvrir le tissu associatif Saint-Brésois, de rencontrer les bénévoles et surtout de choisir l'activité qui vous épanouira tout au long de l'année. Un moment convivial que nous vous invitons à partager avec vos enfants qui pourront profiter des animations sur place : grimpe aux arbres, constructions en bambou... Un apéritif sera offert par la municipalité à 19h.



# Les mots croisés

de Michel BASTOUIL

Retrouvez les réponses dans le prochain Mag'



## HORIZONTALEMENT

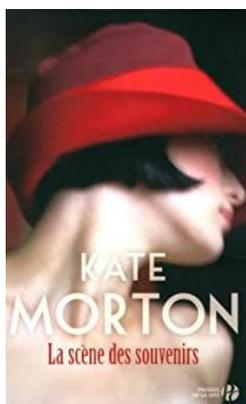
II. De moins en moins utilisé pour les boîtes de conserve.  
 III. Indien d'Amérique. Article contracté. A la mode. – IV. Employés au cimetière. – V. Sur une plaque minéralogique. Prise en otage.  
 VI. *A sa place à Saint-Brès*. Petite surface. – VII. Pas encore adulte. Levées (aux cartes). – VIII. Uni, mais désuni. Coule en Egypte.  
 IX. *Ont leur chemin à Saint-Brès*. – X. Vas en justice. Petite baie.

## VERTICALEMENT

1. Douleur physique ou morale. – 2. Ne sont plus extractibles sur les véhicules modernes. – 3. Plantes à fleurs jaunes. Beaucoup. 4. Lettres d'Henri. Mer anglaise. Article. – 5. Règle. Jolies baigneuses. – 6. Ancien berger chef en Provence. Font partie du GIGN. – 7. Empêche de couler. Courba. – 8. Participe. Relatif au raisin. Préposition. – 9. Allongerions. 10. Raisonables. Pronom.



## Idée lecture de la bibliothèque Rose-Salmeron



### La scène des souvenirs Kate MORTON

Suffolk, 2011.

La célèbre actrice Laurel NICOLSON se rend au chevet de sa mère mourante. Alors qu'elles parcourent ensemble un album de famille, une photo s'en échappe - un instantané que Laurel n'a jamais vu. L'une des deux jeunes femmes est bien sa mère, Dorothy, mais l'autre ? Sans s'en douter, Laurel vient d'ouvrir la boîte de Pandore, libérant les secrets, et les souvenirs.

### L'avis de Jeanne AVEL (bénévole de la bibliothèque)

"Voici encore un pavé : 570 pages, un roman dense, passionnant, très descriptif, entre thriller psychologique et fiction romanesque, sur fond de deuxième guerre mondiale ! En matière de romanesque, l'australienne Kate MORTON nous offre le meilleur, la scène des souvenirs n'échappe donc pas à la règle, elle conjugue tous les éléments pour un résultat addictif, le tout porté par une écriture fluide et lumineuse, des dialogues travaillés. Je recommande, pourquoi boudier son plaisir ?"



## Zoom sur... Oddbjørg REINTON

Installée à Saint-Brès, Oddbjørg REINTON est d'origine norvégienne. Artiste peintre, Oddbjørg nous fait découvrir au travers de ses œuvres, son engagement pour la cause animale et plus largement, pour notre environnement.

**Oddbjørg REINTON :** "Les animaux qui m'inspirent ont tous leur précarité en commun ; espèces rares en voie de disparition. Il ne s'agit pas pour autant de représenter l'univers animal, mais au contraire de parler de notre suprématie qui repose sur la destruction de l'autre. Je tends de plus en plus vers l'abstraction par de la peinture plus fluide, translucide et chaotique, à l'image de ce qui se passe à l'égard du changement climatique : les tempêtes, les inondations qui nous surprennent ; le contraste entre le chaud et le froid, l'inattendu..."

À découvrir : [www.oddbjorg-reinton.com](http://www.oddbjorg-reinton.com)



# SANTÉ

## PHARMACIE DE SAINT-BRÈS

1 rue du Versant  
04 67 70 26 55

## PÔLE PARAMÉDICAL

1 rue du Versant

## MÉDECINS

Dr Sylvain LECORNET  
04 67 70 33 83  
Pôle paramédical

Dr Saleha FERROUDJ  
04 67 66 51 97  
Pôle paramédical

Dr Anne TENNEZE-DEISS  
04 67 40 23 25  
Pôle paramédical

## SAGES-FEMMES

Anaïs ARNOUX  
06 22 49 86 53  
Pôle paramédical

Florent PECCOUX  
06 19 32 54 81  
Pôle paramédical

## ORTHOPHONISTES

Emma SENEN  
510 avenue de Nîmes  
07 68 88 32 07  
Sandra CHAULET  
06 50 71 79 35  
Pôle paramédical

Laure DALLE  
06 62 19 37 09  
Pôle paramédical

## INFIRMIERS

Patricia ESTEVE  
07 81 01 42 69

Danièle BRETIGNIERE  
06 17 64 47 64  
Pôle paramédical

Nathalie LLAURENS-  
AKHROUF  
06 65 55 40 46

Geneviève MALAFOSSE  
04 67 87 09 63 / 06 10 11  
84 21

Sandrine THOMIN  
06 08 51 07 33  
Pôle paramédical

Virginie DIPANE  
06 60 98 15 72  
Pôle paramédical

Mourad MEZINE  
06 06 64 89 11

Sébastien KIEKENS,  
Yann COLIN, Anusha  
SAMARAKOON  
Rue des Arbousiers  
06 27 35 48 80

## MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES ET OSTÉOPATHES

Sabine THIONNET et  
Monique BRIHAT  
25 rue de l'Olivette  
04 67 70 51 98

Julie VERRAES, Bénédicte  
BORDES, Thomas LENOIR  
et Jan BEDLEEM  
333 avenue de Nîmes  
04 34 40 40 38

Nicolas MARTIN et Cécile  
OLIVER  
510 avenue de Nîmes  
04 99 78 02 58

Cabinet MARTIN-PRIVAT-  
FERNANDEZ  
6 place de la Ramade  
06 78 53 07 50  
06 07 03 76 45

## SOPHROLOGUE

Stéphanie GOCH  
06 09 32 41 46

## RÉFLEXOTHÉRAPIE

Nicole Thivenin  
06 75 67 00 61

## VÉTÉINAIRE CHIEN-CHAT-NAC

Dr Laëtitia MUS  
6 rue du Versant  
04 99 23 74 64

## PSYCHOLOGUE

Nathalie CAYASSE  
06 87 92 58 99  
Pôle paramédical

## MATÉRIEL MÉDICAL

Amédis  
Mr PAOLETTI  
Avenue de Nîmes  
04 67 52 60 87

## PODOLOGUE-PÉDICURE

Morgane TACHE  
68 rue des Pinsons  
04 67 03 35 97



## URGENCES

Pompiers	112 ou 18
Samu	15
Centre anti-poison	04 91 75 25 25
Caserne Pompiers Lunel	04 67 91 63 40
Gendarmerie de Castries	04 67 70 03 31
CHU de Montpellier	04 67 33 67 33
Urgences Gaz de France	0 810 333 034
Urgences Electricité ENEDIS	09 72 67 50 34
Urgences Régie des eaux	0 969 323 423



## SOLIDARITÉS

SOS Femme Violence Conjugale	39 19
Enfance maltraitée	119
Sida info service	0 800 840 800
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	
Maill'âge de Castries	04 99 77 00 62
Réseau France Alzheimer	0 811 112 112



Correspondant Midi Libre  
Manuel Azorin : 06 26 34 39 81

## VOTRE MAIRIE

### OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi | De 9h à 12h et de 15h à 18h

Tél : 04 67 87 46 00 - [contact@ville-saintbres.fr](mailto:contact@ville-saintbres.fr)

[www.ville-saintbres.fr](http://www.ville-saintbres.fr)



### PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

Tél : 04 67 87 46 00 - [contact@ville-saintbres.fr](mailto:contact@ville-saintbres.fr)

### C.C.A.S.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 02 - [ccas@ville-saintbres.fr](mailto:ccas@ville-saintbres.fr)

### SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h20 - Tél : 04 67 87 46 04

[services.techniques@ville-saintbres.fr](mailto:services.techniques@ville-saintbres.fr)

Eclairage public communal : 0 800 39 18 48 (CITEOS)

Relever le numéro fixé sur le poteau puis composer le numéro vert.

### SERVICE URBANISME

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 09 - [urbanisme@ville-saintbres.fr](mailto:urbanisme@ville-saintbres.fr)

### POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 03

[police.municipale@ville-saintbres.fr](mailto:police.municipale@ville-saintbres.fr)

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi de 16h30 à 19h, mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h, samedi de 9h30 à 12h. Août 2020 : la bibliothèque n'ouvrira que le samedi matin. Tél : 04 67 40 79 71 - [bibliotheque.municipale@ville-saintbres.fr](mailto:bibliotheque.municipale@ville-saintbres.fr)

### CENTRE DE LOISIRS

Accueil administratif : 17h15 à 18h30 - Tél : 04 67 16 23 15 - [accueil.loisirs@ville-saintbres.fr](mailto:accueil.loisirs@ville-saintbres.fr)

### ESPACE JEUNESSE

Mardi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 40 79 73

[espace.jeunesse@ville-saintbres.fr](mailto:espace.jeunesse@ville-saintbres.fr)

### VIE ASSOCIATIVE

[service.associations@ville-saintbres.fr](mailto:service.associations@ville-saintbres.fr)

### SERVICE CULTUREL

Tél : 04 67 87 46 02 - [service.culturel@ville-saintbres.fr](mailto:service.culturel@ville-saintbres.fr)

### POSTE COMMUNALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30 excepté le mercredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Tél : 04 67 87 10 17

Pour toute demande de prêt de matériel ou de location de salle, le dossier est à retirer et à déposer à l'accueil de la Mairie. Toute demande adressée directement aux services techniques ne sera pas retenue. Merci de votre compréhension.

### ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole Maternelle « Les Péquétets »	04 67 70 38 14
Ecole Primaire « Jean-de-La-Fontaine »	04 67 70 13 80
Collège « Le Béranger » (Baillargues)	04 67 70 13 51
Lycée « Louis Feuillade » (Lunel)	04 67 83 51 00

### TRANSPORTS

TAM	04 67 22 87 87
Hérault Transport	04 34 888 999
SNCF-TER	0 800 31 31 31 (numéro vert)
Taxi Ludo	06 19 73 61 77



## SERVICES MÉTROPOLITAINS

### GUICHET UNIQUE EN MAIRIE

Un seul lieu pour les services communaux et métropolitains du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

### DÉCHETTERIE - POINT PROPRETÉ

04 67 03 48 43

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h à 18h - Jeudi : 9h à 12h

Samedi : 9h à 12h / 14h à 18h et dimanche : 9h à 12h30

Fermeture à 19h entre avril et septembre

Prendre rendez-vous sur : [www.eservices.montpellier3m.fr](http://www.eservices.montpellier3m.fr)

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

### COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

0 800 88 11 77 (numéro vert)

### RÉGIE DES EAUX MONTPELLIER 3M

0 969 323 423 (7j/7 et 24h/24)

### ASSAINISSEMENT - AQUALTER (EX ALTEAU)

04 67 04 26 79

### MÉDIATHÈQUE DE CASTRIES

04 67 10 43 80



Les élus du Conseil municipal ont voté à l'unanimité : 0% d'augmentation des taux communaux pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive.

## Séance du jeudi 11 juin

Parmi les points à l'ordre du jour de cette séance publique du Conseil municipal, la désignation des Conseillers municipaux délégués, des membres du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS et la création des commissions facultatives, à retrouver en pages 8 et 9 de ce numéro.

Tous les points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

1. Délégations du Conseil municipal au Maire
2. Exercice du pouvoir de délégation
3. Désignation du nombre de Conseillers délégués
4. Élection des Conseillers délégués
5. Indemnité des Conseillers délégués
6. Désignation du nombre de membres du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS
7. Désignation des membres du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS
8. Création des commissions facultatives et désignation des membres
9. Élection des membres de la Commission Communale d'Appel d'Offre
10. Élection du correspondant sécurité défense
11. Désignation du titulaire de la licence d'organisateur de spectacle pour la Commune
12. Élection des représentants de la Commune au Syndicat Intercommunal Bérange - Cadoule - Salaison

## Séance du jeudi 25 juin

Le Maire annonce 0% de hausse des taux d'imposition de la Ville de Saint-Brès. Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, stabilité des taux communaux.

**"Malgré les pertes à prévoir et les dépenses supplémentaires qu'engendre la crise sanitaire que traverse notre pays, je considère que dans une période de crise, il n'est pas raisonnable d'alourdir la charge des ménages. Le choix que nous faisons est un exercice difficile." Laurent JAOU**

Tous les points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Compte de gestion 2019 de Mme la trésorière de Castries
2. Approbation du Compte administratif 2019
3. Affectation des résultats
4. Vote des taux d'imposition 2020
5. Vote du Budget Primitif 2020
6. Vote des subventions 2020 aux associations
7. SERM : Convention Eaux Usées / Adduction Eau Potable pour la ZAC Cantausseil
8. Tableau des emplois : Création de postes
9. Commission Communale des Impôts Directs : élection des membres
10. Tirage au sort des jurés d'assises



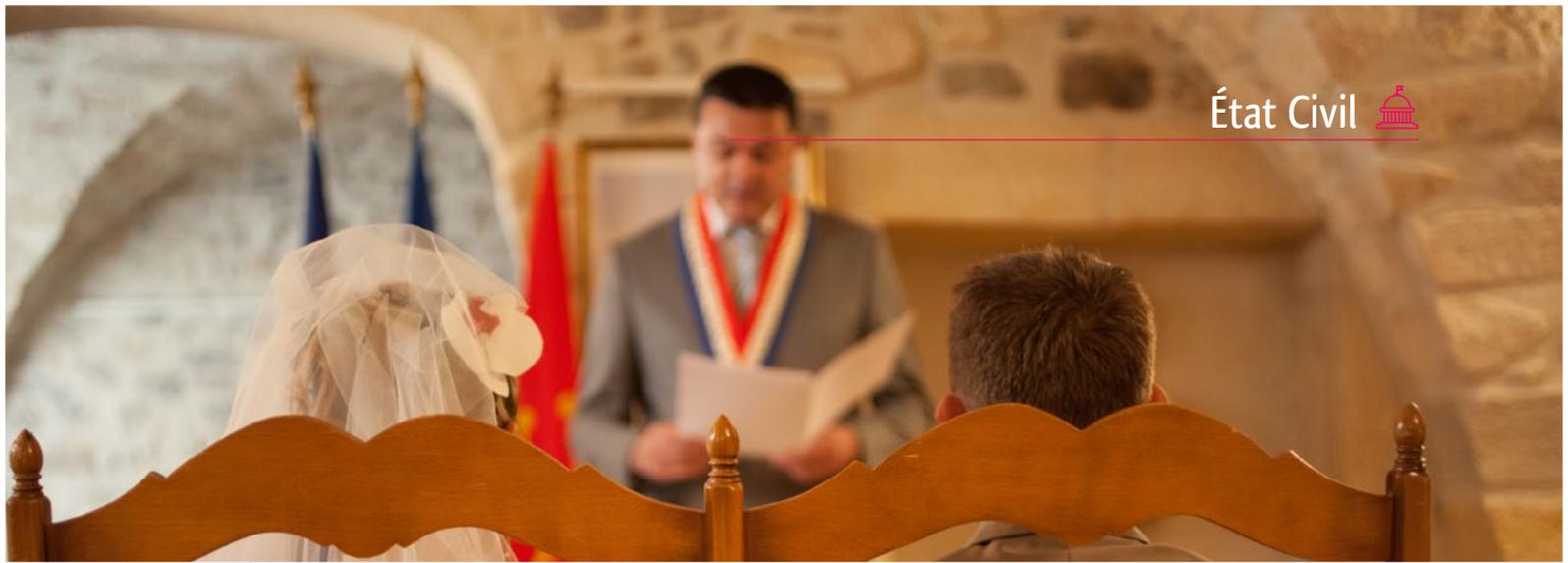
## Séance du vendredi 10 juillet

### ORDRE DU JOUR

Élections sénatoriales :  
Désignation des Grands Électeurs

### Les 11 Grands Électeurs de Saint-Brès sont :

Laurent JAOU	Bruno DA SILVA
Josy SCHWARTZ	Sylvie JAUMES
Joël CANTIÉ	Jean-Philippe de FIRMAS
Patricia MELLINAS	de PÉRIÈS
Marc ROUDIL	Yolande BARRENECHEA
Céline LEBOS	Thibaut DABONNEVILLE



## Naissances

**Lana EZZANTAR le 11 mars 2020**

Maman Laurene MARTINEZ  
Papa Marvin EZZANTAR

**Manon CARRETERO le 26 avril 2020**

Maman Stéphanie CARRETERO

**Raphaëlle GALLIERE le 1<sup>er</sup> mai 2020**

Maman Elisabeth LARNAC  
Papa Nicolas GALLIERE

**Anaé CLÉREL le 15 mai 2020**

Maman Audrey GIRARD  
Papa Grégory CLÉREL

**Sahel ABASSI le 27 mai 2020**

Maman Stéphanie MARTINEZ  
Papa Mabrouk ABASSI

**Songohan BONCOLAS le 28 mai 2020**

Maman Jessica BONCOLAS

**Livio ANDRÉ le 3 juin 2020**

Maman Ornella REMY  
Papa Jorel ANDRÉ

**Léana DARNIS le 6 juin 2020**

Maman Audrey DARNIS

**Mia GOLDSTEIN le 11 juin 2020**

Maman Marie ALAUZET  
Papa Rémi GOLDSTEIN

**Lyssandro TESSIER le 19 juin 2020**

Maman Audrey THOUZELLIER  
Papa Dylan TESSIER

**Lydia OCHIER le 24 juin 2020**

Maman Virginie SANTAGATA  
Papa Damien OCHIER

**Axel MIGNARD le 1<sup>er</sup> juillet 2020**

Maman Jessica LEQUES  
Papa Christophe MIGNARD

**Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et souhaitons une belle vie aux enfants.**

## Mariages

**Michel VILAPLANA et Marie-Louise NAVARRO**

le 6 juin 2020

**Jérémy RUSSEL et Maryne BONNAFOUS**

le 20 juin 2020

**Florian ROUVEL et Clémence BERNADAC**

le 20 juin 2020

**Eugène SCHUTT et Lysiane COINDET**

le 20 juin 2020

**Rémy DIEZ et Virginie NOIA**

le 11 juillet 2020

**Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

## Décès

**André TROCHU (76 ans)**

époux Martine TEROL  
le 27 avril 2020

*Conseiller municipal de 2001 à 2008*

**Albert BARBERA (88 ans)**

veuf Paule MAZOLLIER  
le 17 mai 2020

**Pierre LAURENT (76 ans)**

époux Monique LAFON  
le 24 juin 2020

**Nous partageons la peine des familles et nous leur adressons nos sincères condoléances.**

" Très touchés par vos marques de sympathie, les enfants et petits-enfants se joignent à moi pour vous remercier. Saint-Brès est une grande famille. "

**Martine TROCHU**



des

# JOURNÉE ASSOCIATIONS À SAINT-BRÈS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE  
À PARTIR DE 14H  
PARC DE L'ESCARGOT  
ENTRÉE LIBRE

19H | APÉRITIF OFFERT  
PAR LA MUNICIPALITÉ

[www.ville-saintbres.fr](http://www.ville-saintbres.fr)

